JEUDI 30 AOUT 1917 — 114e Année. — N° 243

LE NUMERO 5 CENTIMES

Le Mémorial DES PYRENÉES

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

LE NUMERO 5 CENTIMES

Abonnements { Pau et Basses-Pyrénées .... Trois mois, 6 fr. Six mois, 11 fr. Un an, 22 fr. Autres Départements et Colonies .... [illegible] Étranger .... [illegible]
Les abonnements sont payables d'avance

RÉDACTION-ADMINISTRATION
PAU, 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU
BORDEAUX, 43, RUE PORTE-DIJEAUX, 43, BORDEAUX

Publicité { Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. Annonces ordinaires, 25 — Réclames (3e page) 40 c. la ligne. Chronique locale, 50 —
LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT TÉLÉPHONE 0.97
Les Annonces sont reçues à PAU et à BORDEAUX dans nos bureaux; à PARIS et en province dans toutes les agences.
L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la partie financière

LES PRINCIPAUX FAITS DU 1123e JOUR DE LA GUERRE

Du 19 au 27 août l'offensive des Austro-Allemands, quoique vigoureuse, n'avait fait aucun progrès sur le front roumain.

Une note du gouvernement italien dit que les plus grandes difficultés sont vaincues et annonce une action plus vaste.

Depuis le premier janvier les navires de commerce français ont pu faire tourner à leur avantage 106 rencontres avec des sous-marins.

Les Communiqués officiels

COMMUNIQUES FRANÇAIS.

28 AOUT, 23 HEURES.

AUCUN EVENEMENT A SIGNALER EN DEHORS D'UNE LUTTE D'ARTILLERIE ASSEZ VIVE SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE.

29 AOUT, 15 HEURES.

SUR LE FRONT DE L'AISNE, LUTTE D'ARTILLERIE INTERMITTENTE. NOS TIRS ONT FAIT EXPLOSER UN DEPOT DE MUNITIONS DANS LA REGION DE COURTECON. SUR LE FRONT DE VERDUN, CANONNADE ASSEZ VIOLENTE DANS LE SECTEUR AVAUCOURT-COTE 304. NOUS AVONS REPOUSSE DES RECONNAISSANCES ENNEMIES QUI TENTAIENT D'ABORDER NOS LIGNES AU NORD DU BOIS DES CAURIERES. LE CHIFFRE DES PRISONNIERS VALIDES QUE NOUS AVONS FAITS DANS LA REGION DE BEAUMONT DEPUIS LE 26 AOUT S'ELEVE A 1,470 DONT 37 OFFICIERS.

NUIT CALME PARTOUT AILLEURS.

COMMUNIQUE ANGLAIS.

28 AOUT, SOIR.

IL A ENCORE PLU TRES FORTEMENT AUJOURD'HUI; LE VENT A SOUFFLE A CERTAINS MOMENTS AVEC UNE EXTREME VIOLENCE.

HIER, EN DEPIT DE LA PLUIE ET DU VENT, NOS PILOTES ONT GARDE LE CONTACT AVEC L'INFANTERIE PENDANT TOUT LE COURS DE L'OPERATION EXECUTEE AU NORD-EST D'YPRES. ILS ONT ATTAQUE AVEC SUCCES A LA MITRAILLEUSE DES FORMATIONS ET DES CONVOIS ENNEMIS. TOUS SONT RENTRES INDEMNES.

5 CENTIMES

LE

'Mémorial des Pyrénées'

se vendra toujours

5 CENTIMES le numéro

A la requête de la « Commission interministérielle de la Presse », un arrêté ministériel a décidé qu'au 1er Septembre les journaux quotidiens devront se vendre 10 centimes avec latitude pour eux de paraître cinq fois par semaine sur quatre pages.

Outre que cet arrêté ne repose sur aucune base légale, il nous paraît être tout à fait contraire au but poursuivi. Loin de diminuer les dépenses des journaux, elle les accroît en leur rendant la faculté de paraître sur quatre pages, et il est, d'autre part, certain que l'élévation du prix entraînerait une diminution de vente, et donc d'influence.

Nous nous sommes toujours inclinés devant toutes les décisions qui correspondaient aux intérêts de la Presse. En l'espèce, on nuit à ses intérêts matériels et moraux.

Nous continuerons donc à paraître dans les conditions actuelles, *cinq fois sur deux pages et deux fois sur quatre pages*, — au prix de 5 CENTIMES.

Et nous répétons que le seul moyen de parer à la crise des journaux née de la guerre, c'est la suppression du journal imprimé le dimanche, — *suppression unanime et qui ferait réaliser à la Presse d'authentiques et sérieuses économies.*

Donc, au 1er septembre, aucun changement ne sera apporté ni à nos prix de vente, ni à nos prix d'abonnements.

Toujours et quand même,

5 CENTIMES

Une Circulaire

Sur les indications de M. Malvy, M. Painlevé, ministre de la guerre, vient de signer une circulaire, que nous avons publiée hier, et qui, somme toute, ordonne aux chefs de corps, sur le front, de vérifier si certains colis reçus par nos soldats sous la désignation « linges » ou « conserves », ne contiennent pas des « fanions et étendards du Sacré Cœur », auquel cas injonction est faite de les renvoyer sans répit aux expéditeurs. Et l'autorité militaire, contresignant cet ordre, a eu la condescendance de préciser les instructions.

Ainsi, tous les jours, de tous côtés, et même *officiellement, on consacre* nos armées à la Démocratie, on proclame que nos combattants ne peinent et ne meurent que pour assurer l'établissement universel et total de la République; on stipule que, tout bien considéré, la grande vertu, le mérite essentiel de cette guerre est de préparer la « libération » de ce cher et fraternel peuple allemand que *le kaiser opprime* et *auquel il faut*, bon gré, malgré apporter l'immense bienfait et le divin profit de la Démocratie; — mais, quant à Dieu, quant au Sacré Cœur, il faut se taire. Cela trouble le moral des armées, paraît-il; cela peut faire dévier leur patriotisme en cléricalisme.

Cette « déviation », M. Malvy ne la peut admettre. Le républicanisme du « Bonnet Rouge » a pu dévier en... « intelligence avec l'ennemi ». Le patriotisme de nos soldats ne doit pas se traduire en piété profonde, en espérances chrétiennes. La Foi, quelle absurdité; mais, plus encore, quelle horreur ! A l'égal de la peste, on en poursuit les plus saines et les plus opportunes manifestations. Pour soutenir le moral du soldat, pour le consoler, l'enhardir, s'il a besoin de la Foi, qu'il ait « la Foi laïque », qu'il professe la Religion de la Démocratie. Au nom de la tolérance, l'autre doit se taire; celle-ci seule a droit de s'affirmer. Tel est le temps où nous vivons, et cela nous montre bien quels hommes président aux événements et pour quelles idées on veut utiliser ceux-ci.

Le Sacré Cœur a beau être le plus admirable, le plus éloquent et le plus véridique symbole de sacrifice, d'amour et de rédemption, cela n'est rien; la Démocratie, voilà notre affaire. Il y a des promesses authentiques, et déjà anciennes, du Sacré Cœur à l'adresse de la France. Vous êtes infidèles si vous y croyez et coupables si vous les répandez pour offrir aux âmes le réconfort dont elles ont besoin. La Franc-Maçonnerie, qui commande, a voué au « Cœur exécrable », comme elle dit, une guerre dont elle veut faire partager et subir par la France, peuple profondément catholique, l'horrible responsabilité. Cette haine rend témoignage de la véracité des promesses du Sacré-Cœur.

Allons-nous, catholiques de France, nous laisser brimer ! Le devoir de la foi publique ne s'est jamais plus énergiquement imposé. Il faut le pratiquer. On veut l'interdire à nos soldats. Empêchons cette iniquité, la pire de toutes. Sur le front, face au péril; en arrière, face aux angoisses et aux douleurs; *partout, face à la Patrie dont tous les destins* sont en jeu, ceux qui croient en Dieu doivent se dresser. Ils doivent le dire. Ils doivent se donner à Lui. Ils doivent solliciter sa Protection.

De celle-ci il y a, du reste dans notre histoire, des exemples abondants et illustres, incomparables. Pourquoi nous serait-il défendu de trouver, dans ce magnifique passé, quand passe un présent si tragique, la raison d'une haute espérance pour l'avenir, les éléments d'une vive ferveur ? Au début de la guerre, la Franc-Maçonnerie a librement distribué des chemises rouges aux bataillons garibaldiens. Nous demandons pour nos Œuvres catholiques et françaises la même liberté de distribuer aux soldats qui croient et qui prient, — c'est l'immense majorité, — cet insigne où les couleurs de la Patrie s'illuminent des rayons de l'Amour de Dieu.

La Démocratie en est offusquée. Il importe peu. La Patrie avant tout.

Paul COURCOURAL.

La Bataille de Verdun

LES PERTES ALLEMANDES A LA COTE 304

Du correspondant du « Morning Post » au front français :

« Un trait remarquable de la victoire de Verdun est la forte proportion des officiers faits prisonniers. Lors de l'avance à Douaumont, du 15 décembre dernier, 208 officiers furent pris sur un total de 11,500 prisonniers. *Dans la dernière bataille plus de 200 officiers* furent capturés sur un total de 8 000 prisonniers.

» Il y a des signes que le soldat allemand ne consentira pas plus longtemps à combattre, à moins que ses officiers ne l'accompagnent sur la ligne de feu.

» La 8e division de réserve, formée de Brandebourgeois, qui sont parmi les meilleures troupes de l'armée allemande, a cessé d'exister. 69 de ses officiers et 2 794 hommes sont prisonniers et tout ce qui reste d'elle, y compris même les cuisiniers, les cyclistes et les musiciens est tombé aux mains des Français. Tous ces auxiliaires furent envoyés au feu et dans les tas de prisonniers, les longues boucles des musiciens, appelés sous les drapeaux de quelque théâtre ou café-concert, font un contraste étrange avec les crânes tondus de près, de leurs camarades.

» Tout avait été mis en œuvre pour dissuader les soldats de se rendre. La nuit qui précéda la bataille, une copie d'une soi-disant lettre d'un Allemand fait prisonnier le 15 décembre fut lue aux troupes. Ce document renfermait une description colorée de toutes les horreurs de la vie d'un prisonnier et toutes les souffrances qui lui sont infligées par *l'ennemi impitoyable. On le tenait prêt évidemment* pour semblable occasion et la date avait été ajoutée au crayon au dernier moment. L'événement prouve qu'il fut loin de produire de l'effet. Beaucoup de soldats allemands préférèrent courir leur chance dans un camp français de prisonniers. Pourtant ils étaient considérés comme de bonnes troupes et ils avaient rendu d'excellents services en Russie. *Comme le déclara le colonel* du 20e régiment de réserve, le climat de la Meuse ne leur convenait pas du tout. »

Dans les Flandres

L'USURE DES DIVISIONS ALLEMANDES

Paris, 29 août.

Voici quel est le mouvement des divisions allemandes dans les Flandres depuis les derniers jours de juillet :

Les Allemands, qui avaient d'abord 8 divisions sur le front compris entre Drie-Grachten et la route Ypres-Menin, ont dû engager depuis un minimum de 25 divisions nouvelles.

On peut donc dire qu'une trentaine de divisions allemandes ont combattu depuis fin juillet sur le front d'attaque franco-britannique.

Actuellement, 11 divisions ennemies sont en première ligne. La bataille des Flandres a donc obligé les Allemands à retirer plus d'une vingtaine de divisions usées par l'offensive des alliés, et qui ont dû être remplacées successivement par des troupes *fraîches*.

L'ATTAQUE ANGLAISE AU NORD DE SAINT-QUENTIN

Front britannique, 29 août.

Pour attaquer à l'est d'Hargicourt, dans cette région de Saint-Quentin dont on ne parlait presque jamais plus depuis trois mois, les Britanniques avaient pour le moins trois excellentes raisons. Ils entendaient : 1° améliorer leurs positions; 2° empêcher les divisions allemandes de se porter vers le nord; 3° démontrer à l'ennemi que l'armée britannique est capable d'attaquer partout.

L'attaque, qu'un bombardement court, mais intense, avait précédée, fut déclenchée à quatre heures et demie, dimanche matin. Avant midi, toutes les positions ennemies sur une largeur de 1,800 mètres et une profondeur de 500 à 600 mètres, *étaient aux mains de nos alliés*.

Sans doute ce beau et rapide succès était dû à l'excellence de leur préparation d'artillerie et au cran toujours admirable des tommies anglais et irlandais.

Mais, dans la circonstance, on le devait aussi à un emploi nouveau, irrésistible des mitrailleuses. Il est impossible d'insister, on le comprendra, sur une méthode de combat qui fait merveille depuis quelques semaines.

La Question du pain

ECHEC D'UN ESSAI DE PAIN A LA POMME DE TERRE

Lyon, 28 août.

L'expérience de la fabrication et de la vente en grand du pain de pomme de terre, par [illegible], a été arrêtée parce qu'elle donnait comme résultat un pain trop cher, et il risquait de raréfier la pomme de terre. La municipalité déclare qu'il est préférable d'abaisser le blutage à 80 % et de rendre plus rigoureuse la surveillance des meuneries.

LA JOURNÉE

DU 28 AOUT

Paris, 28 août, minuit.

La tempête qui a sévi a entravé aujourd'hui toutes opérations importantes sur le front occidental.

Sur les deux rives de la Meuse et sur le front de l'Aisne, la journée s'est passée en actions d'artillerie et en coups de main secondaires.

Dans les Flandres, les troupes britanniques ont obtenu, à la suite de leur attaque d'hier, des résultats très satisfaisants au nord-est d'Ypres. Elles ont avancé leur front sur une largeur de deux kilomètres et ont occupé une partie des troisièmes lignes allemandes.

Les Allemands ont tenté de réagir plus au sud, mais toutes leurs tentatives meurtrières sont restées absolument vaines : tout le terrain conquis est resté entre les mains de nos alliés.

Le bulletin ennemi rend compte de cette opération dans les termes suivants :

« A l'exception d'une faible échancrure, nous avons intégralement maintenu notre ligne. »

L'euphémisme est vraiment par trop grossier.

Dans l'Est africain

COMMUNIQUE OFFICIEL

Londres, 28 août.

Dans la région de Lindi, aucun engagement important, depuis les combats du 23 août, à la suite desquels les Allemands avaient été forcés de se retirer le long de la route Lindi-Massassi.

Les récentes opérations de nos colonnes dans cette région, ont été entravées par de violentes tempêtes de pluie assez fréquentes en juillet et août. Néanmoins l'ennemi s'est retiré de neuf milles au cours des derniers jours.

Dans la région de Kilva, on signale une retraite partielle des contingents avancés de l'ennemi vers la vallée de Mbemkuru. Nous consolidons nos communications dans cette région, et nos patrouilles continuent à harceler les forces ennemies qui leur sont opposées.

Dans la région nord, les troupes allemandes, au [illegible] de la rivière Ruah, ont été repoussées sur la rive sud par l'avance des troupes belges de Kilossa. Le mouvement vers le sud, de ces troupes, continue.

A Mpapo, à 65 milles au sud-ouest de Mahenge, une force considérable allemande est investie par nos colonnes.

Dans la région du sud, nos troupes s'approchent de Turturu où l'ennemi possède des stocks de provisions importants.

Aucun changement dans les autres régions où nos troupes continuent à presser l'ennemi.

La Situation en Espagne

VOYAGE DIFFERE

Madrid, 29 août.

Le ministre de l'intérieur, M. Sanchez Guerra, qui devait quitter Madrid hier, pour faire un court séjour à Saint-Sébastien, a remis son voyage, en raison assure-t-on, de certains incidents, sans gravité d'ailleurs, qui se sont produits en divers points, ce qui prouve que le calme n'est pas encore complètement rétabli.

LE CONFLIT OUVRIER DES ASTURIES

Madrid, 29 août.

Une délégation des patrons des Asturies a rendu visite à M. Dato, pour examiner la situation du bassin minier.

Madrid, 29 août.

A Valladolid, 200 cheminots ont repris le travail. La plupart des ouvriers des ateliers continuent la grève. Le trafic est normal, excepté sur le réseau des Asturies, où il présente quelques difficultés.

De nouvelles précautions ont été prises hier dans quelques villes importantes de la péninsule; des bruits avaient couru, prétendant que la grève générale se répéterait. Ces bruits étaient sans fondement. Les ouvriers ont travaillé sans incident. Les forces de police ont été retirées dès la première heure, la tranquillité étant absolue.

En Syrie

LES MISSIONS CATHOLIQUES DE JERUSALEM

Rome, 28 août.

La « *Stampa* » *reçoit de son correspondant* au Vatican, la dépêche suivante :

« Le délégué apostolique à Constantinople, Mgr Dolci, a envoyé au Vatican quelques nouvelles de Jérusalem.

» Le gouvernement ottoman aurait fait savoir à Mgr Dolci, que tandis qu'à Jaffa, la population civile a été évacuée, aucune mesure de ce genre n'a encore été prise à Jérusalem, et l'autorité militaire n'en prendra aucune tant que ne se dessinera pas davantage l'avance des troupes de l'Entente. Or, on ne pense pas que cela arrive de sitôt.

Par contre, on est toujours, au Vatican, sans nouvelles de Mgr Camassei, patriarche de Jérusalem. Ses dernières lettres datent de plusieurs mois. Le gouvernement ottoman a donné à Mgr Dolci l'assurance que le patriarche était en bonne santé et qu'on avait pris des mesures pour que la mission catholique, en dépit du manque de vivres, ne manqua point du nécessaire. »

Voilà les nouvelles de source officielle. Les nouvelles de source privée qui parviennent au Vatican sont beaucoup moins rassurantes.

Légion d'honneur

Paris, 29 août, matin.

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur et élevé à la dignité de grand officier l'officier général dont le nom suit :

De Riols de Fonclara, général de brigade, commandant un corps d'armée.

L'Offensive italienne

LE PRELUDE D'UNE VASTE ACTION

Rome, 29 août.

Sur l'offensive italienne, le gouvernement a publié une note officieuse qui dit :

« Pour le moment, bornons-nous à constater que les plus grandes difficultés opposées à la guerre de manœuvre sont vaincues.

» Le résultat acquis pourrait devenir le prélude immédiat d'une action plus vaste destinée à préparer un développement inattendu. »

LES VILLAGES CONQUIS

Rome, 28 août.

L'avance italienne sur le plateau Bainsizza atteint en profondeur dix kilomètres.

Les villages conquis sur le plateau sont : Aoce, Ravnar, Dragovice, Gabrie, Baterel, Basche, Bitez, Raone, Lacca, Gargaro, Slevo. L'avance continue.

L'HABILETE DU GENERALISSIME CADORNA

Rome, 29 août.

L' « Idea Nazionale » écrit :

« Tandis que tous les regards et, ce qui importe davantage, les regards de l'ennemi étaient fixés sur les revers méridionaux du Carso, le plan du général Cadorna se déroulait ailleurs, sur un territoire sur lequel, semble-t-il, l'ennemi ne croyait pas pouvoir être attaqué : le plateau de Bainsizza.

» Il le fut cependant, et il fut mis en déroute. C'est là l'origine du succès : le général *Boroevitch* a été trompé *par le général* Cadorna. C'est le général Boroevitch qui est le coupable.

» Par son énorme pression frontale, l'attaque italienne n'a pas laissé tout d'abord comprendre quel était l'objectif principal, et elle a ébranlé l'ennemi d'une manière uniforme, en faisant passer sur toute l'organisation de ce dernier le grave danger de ces ébranlements. Puis, par une sérieuse menace esquissée vers un point particulièrement sensible, l'attaque italienne parut vouloir appeler d'urgence toutes les forces ennemies, et c'est alors qu'elle s'est prononcée à fond sur le point opposé.

» Cette conception stratégique fut suivie de la victoire sur tout le plateau de Bainsizza et jusqu'à son revers oriental, qui est en notre pouvoir.

» Il semble que ce soit un songe d'annoncer qu'en cinq jours on a obtenu un tel résultat, qu'on a contraint l'ennemi à céder non pas une ou deux positions, mais les lignes entières, des sommets dominants et fortifiés. Cela paraît invraisemblable, et pourtant le général Cadorna et ses collaborateurs ont transformé ce prodige en réalité. »

LES CONSEQUENCES DE L'AVANCE ITALIENNE

L' « Idea Nazionale » ajoute :

« La victoire est déjà grande en soi par ses magnifiques résultats, mais elle l'est davantage encore par les bouleversements que son développement peut porter dans le système défensif de l'ennemi, sur tout le front entre les routes de Laybach et de Trieste.

» Le nouveau saillant créé par ce bond si *foudroyant sur la ligne de Tolmino* jusqu'à la mer provoquera sans nul doute la rupture de l'équilibre dans les lignes ennemies, c'est l'enfoncement et la rupture du front autrichien sur une grande longueur.

» En ce moment, c'est la lutte entre deux facteurs, à savoir : l'efficacité de notre poursuite victorieuse et la capacité de l'ennemi de résister pour reconstituer ses lignes plus en arrière et rétablir l'équilibre susceptible de contenir à nouveau notre pression.

» Mais où et à quel prix ? La réponse est pleine de préoccupations, et on doit sérieusement y penser à Vienne. »

La Police suisse sert les rancunes austro-boches

Lucerne, 29 août.

Les polices de Berne, de Zurich et autres villes suisses ont saisi le dernier numéro du « Corriere della Domenica », de Milan, journal illustré hebdomadaire, parce qu'il contenait une illustration représentant le supplice de César Battisti. On est vivement surpris de cette mesure, puisqu'on n'a pas adopté la même *sévérité à l'égard de tant d'autres* journaux illustrés de l'autre groupe de belligérants.

En Grèce

LE DEBAT A LA CHAMBRE

L'ordre du jour de confiance

Athènes, 28 août.

Voici le texte de l'ordre du jour de confiance voté à l'unanimité, la nuit dernière :

« La Chambre, proclamant le caractère sacré des conventions internationales et des obligations d'alliance de la Grèce vis-à-vis de la Serbie, adresse un salut fraternel à l'héroïque nation serbe, et convaincue que la nation tout entière est prête à tous les sacrifices pour participer à la lutte universelle en faveur de la liberté, aux côtés des alliés, afin de rétablir l'honneur national, de reconquérir les territoires nationaux et de défendre nos intérêts nationaux en général, approuve l'adresse de la majorité, exprimant son entière confiance au gouvernement. »

L'affaire du « Bonnet Rouge »

LA MORT D'ALMEREYDA

Paris, 29 août.

Me Paul Morel a poursuivi aujourd'hui l'étude du dossier mis à sa disposition par M. Drioux, juge d'instruction. Le magistrat est décidé à faire toute la lumière. Il entendra, en présence de l'avocat, tous les témoins que celui-ci jugera utile de faire citer dans l'intérêt de la justice.

M. Drioux, lors de sa dernière enquête à Fresnes, avait de nouveau questionné les gardiens révoqués, qui ont maintenu leurs précédentes dépositions, à savoir qu'ils avaient trouvé Almereyda râlant, mais sans aucun lacet autour du cou.

La Guerre germano-américaine

UN ACCORD ENTRE LA NORVEGE ET LES ETATS-UNIS

New-York, 28 août.

On apprendra avec satisfaction que la Norvège a adopté le point de vue américain en consentant à interdire les exportations vers l'Allemagne. On ignore encore si cette attitude, dont les alliés apprécieront la loyauté, entraînera des représailles de la part de l'Allemagne, mais il paraît douteux que l'empire aille plus loin que ses procédés d'intimidation habituels.

Par contre, il ressort des récentes déclarations de M. Lindmann, ministre des affaires étrangères de Suède, que l'on juge à Stockholm les exigences américaines incompatibles avec la neutralité.

Si réellement la Suède refuse de donner aux Etats-Unis les assurances demandées, l'avenir montrera si ce pays peut se passer de toute importation venant des contrées de l'Entente.

LA COOPERATION DES ETATS-UNIS

New-York, 29 août.

Le « New-York Tribune » assure que les Etats-Unis seront bientôt en mesure de transporter en Europe cent mille hommes par mois avec tous leurs « impedimenta ». Le gouvernement disposera également des moyens nécessaires à assurer le ravitaillement des hommes transportés.

Communiqués roumains

DU 28 AOUT 1917

Jassy, 27 août.

FRONT ROUMAIN

Bombardement réciproque d'artillerie, plus intense, dans la région d'Ocna-Marasesti-Cosmesti sans dommage pour nous. Des tentatives de reconnaissance de l'ennemi, au sud-est de Kampolung, et entre les monts Stoegi et Fagestel, ont été repoussées par les troupes russes.

Dans la région du village d'Ivanoe, Bras de Saint-Georges, les mitrailleuses russes ont *abattu un hydravion*, qui est tombé en flammes dans les lignes ennemies.

COMMUNIQUE DU 27 AOUT

Jassy, 28 août.

FRONT ROUMAIN

En Bukovine, entre Solga et Arbora, trois officiers et cinquante éclaireurs russes ont fait une reconnaissance hardie sur le sommet de Opornitza, passant à la baïonnette une partie des avant-postes ennemis et revenant avec dix prisonniers autrichiens.

Après plusieurs attaques et contre-attaques ennemies, qui ont été repoussées avec des pertes sanglantes pour l'adversaire, les troupes roumaines sont restées en possession de Fas cul-Conosila.

La fin de ce télégramme n'est pas parvenue.

La Résistance russo roumaine

Jassy, 29 août.

L'offensive des Austro-Allemands, sur le front roumain, s'était arrêtée devant la vigoureuse résistance offerte par les effectifs russo-roumains, depuis la vallée du Trotus jusqu'au cours inférieur du Sereth.

Le 19 août, l'ennemi a renouvelé ses attaques obstinées dans la vallée du Slanic, sans obtenir d'autre résultat que d'atteindre la lisière sud d'Ocna. Le même jour, il lançait, au sud de Focsani, une nouvelle offensive de part et d'autre de la voie ferrée. Arrêté à l'ouest, il parvenait, à l'est, à la lisière sud de Moracesti.

Depuis ce jour, il n'a pas fait de progrès, *malgré ses efforts répétés le 22, le 23 et le 24* août sur le même point. Des combats ont été également livrés dans la montagne, les 26 et 27, sans que les Austro-Allemands en aient tiré aucun avantage.

L'échec de ces tentatives confirme l'efficacité de la résistance russo-roumaine.

Les Bulletins ennemis

Genève, 28 août.

Le communiqué allemand dit :

« Dans l'est, une attaque nous a permis de nous emparer des positions importantes à l'est de Czernovitz. On signale jusqu'ici, un butin de plus de 1 000 prisonnières et de six canons. »

L'Aventure de Stockholm

LES DELEGUES DU SOVIET

Stockholm, 28 août.

La commission d'organisation de la conférence de Stockholm a reçu une communication officielle directe des *délégués* du Soviet arrivés à Stockholm.

Ceux-ci déclarent que selon les faits connus par eux, le gouvernement russe n'a jamais changé de position envers Stockholm, qu'il ne s'est jamais prononcé de quelque façon que ce soit contre la conférence et que maintenant, comme auparavant, il regarde la conférence comme une conférence des partis du prolétariat organisé, laquelle sera seulement utilisée pour une chose, une paix juste et durable.

Les délégués ajoutent que les Soviets n'ont jamais tendu à faire de la conférence une conférence gouvernementale : la conférence est ce qu'elle doit être, et la classe ouvrière a le plus grand intérêt à lui voir conserver ce caractère.

Navires de commerce et sous-marins

Paris, 29 août, matin.

L'examen des conditions dans lesquelles ont eu lieu les rencontres entre navires de commerce français et sous-marins ennemis, du 1er janvier au 1er août 1917, établit que nos bâtiments ont pu faire tourner à leur avantage, *106 de ces rencontres*.

Ce résultat a été obtenu 34 fois par le succès des manœuvres faites pour éviter des torpilles et 62 fois par l'usage de l'artillerie, le plus souvent en ripostant au sous-marin. On note cependant 13 cas où ce dernier n'a pas eu l'initiative du combat.

En 7 occasions, le navire de commerce a pris chasse et on relève en outre, 3 circonstance *où il a échappé par échouage ou par* remorquage.

La Situation politique en Allemagne

LA NOUVELLE COMMISSION LIBRE

Bâle, 28 août.

La « *Gazette de Cologne* » dit que les sept délégués du Conseil d'Etat fédéral à la nouvelle commission libre, sont le comte Lerchenfeld pour la Bavière, M. Nostiz Drzewiecki pour la Saxe, M. Barnbuler pour le Wurtemberg.

Les autres Etats allemands seront représentés selon le système employé pour la commission des affaires étrangères au Conseil fédéral, par des représentants qui alterneront, celui de Bade avec celui de Mecklembourg, celui de la Hesse avec celui d'Oldenbourg, celui des Etats de Thuringe avec celui de Brunswick et d'Anhalt, celui des villes hanséatiques avec celui de l'Alsace-Lorraine.

La Prusse qui, comme la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg, a un délégué permanent à la commission des affaires étrangères du Conseil fédéral, est représentée par le chancelier.

Les débats d'hier à la [illegible] du Reichstag sur les pays occupés [illegible] déclarés strictement confidentiels, on sait seulement que le chancelier et von Kuhlmann ont pris plusieurs fois la parole, notamment au sujet de la Pologne.

Les Evénements de Russie

LA CONFERENCE DE MOSCOU

Moscou, 28 août.

Un membre de la deuxième Douma, M. Alexinsky, dit que les députés de cette Douma l'ont chargé de déclarer qu'ils ne pourront soutenir qu'un gouvernement s'inspirant des principes suivants : 1° Poursuite de la guerre en étroite union avec les alliés, jusqu'à l'expulsion complète des troupes ennemies de Russie et des pays alliés; 2° Organisation du pouvoir sur les bases de la coalition et de la défense nationale.

M. Kerensky prend la parole.

Il déclare que le gouvernement a jugé nécessaire d'inviter le généralissime Korniloff à venir à la conférence, pour lui exposer la situation du front et l'état de l'armée.

Le général Korniloff parle à son tour.

Les déclarations du général Korniloff ont produit sur la conférence une très forte impression. Certains membres de la conférence siégeant à gauche, qui à l'entrée du généralissime, alors que toute la salle debout, acclamait le général Korniloff, ne s'étaient même pas levés, à la fin de son discours joignirent leurs applaudissements à ceux de l'assistance tout entière.

La « Gazette de la Bourse » dit que de la première impression de la journée, il résulte que deux courants se sont manifestés de plus en plus nettement, et de plus en plus opposés, qui rendent très précaire les chances de conciliation.

Les dépêches de Moscou assurent que la ville est calme. Les grèves de protestation contre la conférence, ont pris fin.

LE PROCES SOUKHOMLINOFF

Petrograd, 28 août.

Un témoin, le général Ivanoff, ancien commandant du front Sud-Ouest, déclare qu'il avait des renseignements comme quoi les secrets militaires étaient communiqués directement de Petrograd, via Varsovie, en Allemagne et en Autriche.

Le général Danilov, ancien chef de cabinet du ministre de la guerre, raconte que le général Soukhomlinoff l'avait prié de dresser une liste de toutes les mesures de défense nationale prises pendant les cinq ans qui avaient précédé la nomination du général Soukhomlinoff comme ministre de la guerre.

Le général Velitchko, ancien adjoint au chef de l'administration générale du génie, considère le général Soukhomlinoff comme le principal, coupable de tous les échecs de l'armée russe. Le témoin dit que le général Soukhomlinoff supprima dès sa nomination comme ministre, de nombreux organes et des conseils créés pour la discussion des questions de la défense.

« L'ancien tsar, dit le témoin, ne peut pas être accusé des malheurs militaires de la Russie, car il voyait tout à travers les lunettes du général Soukhomlinoff. »

Le général Velitchko blâme sévèrement le général Soukhomlinoff pour avoir détruit, malgré les vives protestations des spécialistes, la plupart des meilleures forteresses russes, les jugeant inutiles. Le témoin ajoute que de nombreux fonctionnaires militaires qui ont condamné comme lui l'action du général Soukhomlinoff, ont été destitués.

Le général Polivanov, ancien ministre de la guerre, reproche au général Soukhomlinoff de ne pas avoir été assez énergique dans les réformes de l'armée, ordonnées après la guerre russo-japonaise.

Le général Polivanov déclare qu'il rencontra un jour chez le général Soukhomlinoff, à un déjeuner, l'espion autrichien Altschuller.

L'ex-président du Conseil et ministre des finances, le comte Kokovtzeff, affirme qu'après la guerre russo-japonaise, le ministère des finances n'a jamais refusé de crédits militaires. Au cours des cinq années pendant lesquelles le témoin travailla avec le général Soukhomlinoff, *le ministère de la guerre n'éprouva* aucune difficulté pécuniaire; argent fut toujours disponible mais ne fut jamais dépensé.

Le témoin déclare que le général Soukhomlinoff donnait l'impression d'être peu compétent dans les questions militaires.

LA MILICE DE PETROGRAD DEMISSIONNE

Petrograd, 28 août.

Toute la milice qui depuis la révolution était chargée de la police à Petrograd, ayant demandé une augmentation de solde et se l'étant vue refuser, a démissionné en bloc.

KERENSKY ET LES TRAITES

Pétrograd, 28 août.

A la séance du comité exécutif du Soviet, relative à la conférence de Stockolm, M. Martof lut un passage du « Rousskoïe Slovo » d'après lequel Kerensky aurait déclaré à Korniloff que quelles que soient les décisions de la conférence de Stockolm, le gouvernement provisoire resterait fidèle aux traités signés avec les alliés.

Voici la réponse catégorique de Kerenski :

« Je n'ai eu aucune conversation avec Korniloff, ni sur la politique extérieure, ni sur la conférence de Stockolm, ni sur le point de vue du gouvernement à propos de cette conférence. Quand à la question des traités signés avec les alliés, je dois dire que le gouvernement se considère comme engagé d'honneur à respecter les traités avec l'Angleterre et la France. Il est évident que les décisions de la conférence ne peuvent pas avoir une importance décisive sur notre manière d'agir quant à ces traités. »

Aurons-nous la carte de lait ?

Paris, 28 août.

Avec les beaux jours, les difficultés auxquelles les ménagères parisiennes se heurtaient pour leur approvisionnement en lait ont un peu diminué. Cependant, les quantités amenées sont restées en dessous des besoins et les mères de famille sont contraintes d'être fort matinales. Il ne fait malheureusement aucun doute que la crise du lait dont nous avons souffert l'hiver dernier va se reproduire cette année, aggravée d'une crise de transports, inévitable à l'approche du mois de novembre. *Il est même à craindre qu'elle soit* d'autant plus forte que les fourrages seront plus rares. Dans ces conditions, le ministère du ravitaillement étudie dès maintenant une mesure de rationnement. Sera-ce la carte de lait ? Sous la même forme que pour le sucre, on semble la considérer comme inefficace, tout le monde la réclamant aussitôt comme un dû, quitte, pour les non-consommateurs, à repasser leurs bons à d'autres personnes. Les pourparlers se poursuivent avec les commerçants intéressés. Dans tous les cas, il est hors de doute que toutes les mesures seront prises pour assurer aux enfants du premier âge et aux malades les quantités de lait qui leur sont nécessaires.

L'Incorporation des ajournés 1913-1917 mobilisés dans les usines

Paris, 28 août.

Les ajournés des classes 1913 à 1917 devant être appelés le 3 septembre 1917, les mesures suivantes ont été adoptées en ce qui concerne ceux de ces jeunes gens qui pourraient se trouver dans des établissements ou usines travaillant pour la défense nationale :

1° Hommes classés dans le service auxiliaire. — Ces hommes, qu'ils soient spécialistes ou manœuvres, seront maintenus dans les établissements ou usines;

2° Hommes classés dans le service armé. — Tous ces hommes devront rejoindre leurs corps d'affectation. Exception ne sera faite que pour les spécialistes qualifiés des classes 1913, 1914 et 1915, considérés comme indispensables à la bonne marche des fabrications, qui pourront être maintenus en usines.

Dépêches de la veille

Sur le front italien

Communiqué du Commandement suprême

Rome, 28 août.

Sur le front de bataille, il y a eu principalement des actions d'artillerie.

Sur le plateau de Bainsizza, continuant leur progression, nos troupes ont eu un contact plus étroit avec l'ennemi. De vigoureuses poussées partielles, nous ont assuré la possession de quelques positions, que des contre-attaques violentes de l'adversaire, n'ont pas réussi à nous reprendre.

Des conditions atmosphériques défavorables, ont fortement entravé l'activité de nos avions.

—o—

LE MINISTRE DE LA GUERRE ITALIEN A M. PAINLEVE

Paris, 28 août.

Le ministre de la guerre italien a adressé à M. Painlevé, ministre de la guerre, le télégramme suivant :

« Je remercie chaleureusement Votre Excellence des nobles sentiments dont le général Lallemand s'est fait l'interprète pour l'heureux succès de nos opérations sur le front des Alpes Juliennes, et, de mon côté, je prie Votre Excellence d'agréer mes plus vives félicitations pour la nouvelle victoire qu'ont remportée au même moment les armées françaises sur les positions si disputées qui ont déjà connu le vain effort des attaques ennemies et la gloire d'une défense héroïque.

» Signé : GIARDINI. »

Sur le front russe

Communiqués du grand état-major

Petrograd, 28 août.

FRONT OCCIDENTAL

Fusillades et reconnaissances.

FRONT ROUMAIN

Le 27 août, l'ennemi a dirigé une offensive sur Novoselitza, dans la région de Czernovitz. Dès le matin, l'ennemi commença à bombarder notre secteur entre Rakatna et le Pruth. Forcée par le feu de l'artillerie ennemie, notre infanterie quitta les positions au nord de Boyany et commença une retraite vers l'est. Les troupes qui étaient en réserve se dispersèrent. L'ennemi s'empara de ces positions.

Après la retraite de nos troupes, les Autrichiens ont envoyé leur infanterie en avant.

Le 27 août, vers vingt heures, nos troupes ont engagé la bataille à l'est de Lihoutcheny. Des combats avec des alternatives diverses ont eu lieu pour la possession d'une colline au nord-est de Soveja. Vers le soir, la colline est restée neutre.

FRONT DU CAUCASE

Rien d'important.

Communiqué de l'armée d'Orient

DU 27 AOUT

A l'ouest du Vardar, des patrouilles ennemies ont été repoussées en divers points du front.

Canonnade assez vive dans la région de Monastir.

L'Affaire du 'Bonnet Rouge'

La mort mystérieuse d'Almereyda

Le juge ne peut saisir la main qui dénoua le lacet, ni s'expliquer l'invraisemblance de certains faits.

Paris, 28 août.

Ainsi qu'il a été dit, c'est en vain que M. Drioux, qui s'était rendu samedi dernier à la prison de Fresnes, s'est efforcé à élucider le mystère qui continue à entourer la strangulation subie par Almereyda avant sa mort. C'est en vain qu'il a recherché parmi les gardiens et les détenus présents celui qui enleva du cou du directeur du « Bonnet Rouge » le lacet dont les médecins légistes, quelques heures plus tard, allaient retrouver les marques si profondément imprimées dans la chair du défunt. Le juge d'instruction n'a pu retenir les faits qui se succédèrent depuis le jour où Almereyda fut transféré de la prison de la Santé à la prison de Fresnes, ainsi que certaines invraisemblances résultant, en apparence tout au moins jusqu'ici, de la concordance de ces faits. Aussi, n'est-il pas sans intérêt d'en donner un résumé que nous empruntons à un de nos confrères.

UNE LETTRE D'ALMEREYDA

Le 6 août, dans la matinée, Almereyda qui avait été amené dans le cabinet de M. Drioux, avait introduit verbalement une demande de mise en liberté provisoire. Le soir même, il confirmait au juge cette demande par la lettre suivante :

« A Monsieur Drioux, juge d'instruction, Paris.

» Je vous confirme comme vous avez bien voulu me le demander ce matin, ma demande de mise en liberté provisoire immédiate. Je suis, de toute évidence, dans l'affaire qui me vaut d'être poursuivi, d'une incontestable bonne foi, et le but que j'ai poursuivi en acceptant des documents et des suggestions sur la nécessité de renforcer l'armée d'Orient est des plus louables, puisque je m'en suis servi pour une campagne dont l'intention patriotique n'est pas contestable. Je suis, en outre, dans un état de délabrement physique presque absolu. Je vous ai dit ce matin quel régime pénible et particulièrement délicat je suivais depuis quelques mois. J'ai, de plus, un enfant de douze ans que je laisse seul. Toutes ces raisons me semblent militer en faveur de la mesure que je sollicite, et je me permets d'espérer que vous en jugerez ainsi. J'ajoute, Monsieur le juge, que je n'ai jamais reculé devant aucune responsabilité, et que le fait de me laisser me soigner en liberté et assurer l'avenir de mon enfant n'entraverait en rien le cours de votre instruction, à laquelle il ne me viendra jamais l'idée de me soustraire.

» Veuillez, Monsieur le Juge, agréer l'expression de mes sentiments distingués. »

Aussitôt en possession de cette lettre, où Almereyda faisait valoir d'impérieuses raisons de santé, M. Drioux commit le docteur Socquet pour se rendre immédiatement à la prison de la Santé et examiner Almereyda. Le docteur Socquet, après s'être acquitté de sa mission, revint trouver M. Drioux et ne lui cacha pas que l'état du détenu lui semblait assez grave pour que des soins particuliers lui fussent nécessaires. Ces soins ne pouvaient être donnés à la prison de la Santé. C'est pourquoi le médecin légiste estimait qu'il y avait urgence à transférer Almereyda à l'infirmerie de la prison de Fresnes, mieux outillée en médicaments. Ainsi fut-il décidé. Et le lendemain même, Almereyda était transporté à Fresnes, où il fut placé dans une des cellules spéciales de l'infirmerie de cette prison. Jusqu'au 13 août, la maladie dont il souffrait sembla suivre un cours normal. Mais, dans la soirée du 13, son état, brusquement, s'aggrava au point que l'on envoya chercher le médecin-major Hayem. Celui-ci décida qu'il y avait lieu d'administrer au malade, toutes les heures, une potion calmante, dont il écrivit l'ordonnance. Un détenu attaché à l'infirmerie de la prison, le détenu Bertrand, fut chargé de faire prendre cette potion.

Interrogé par M. Drioux samedi dernier, ce détenu affirma s'être acquitté d'une façon régulière de sa mission jusqu'au lendemain matin six heures, heure à laquelle un nouveau gardien de jour, le gardien Henin, venait prendre son service.

L'OBSCURITE COMMENCE

C'est à partir de ce moment que l'obscurité commence. L'instruction a retenu d'abord ce fait que **pendant toute la nuit, la cellule dans laquelle se trouvait Almereyda resta, contrairement aux règlements, ouverte**, de façon à permettre au détenu Bertrand d'y apporter, aux instants indiqués, et sans avoir à déranger un gardien, la potion au malade. Que se passa-t-il de six heures à huit heures du matin ? Là, le juge d'instruction n'a pu obtenir les précisions qu'il était en droit d'attendre. Le gardien Henin affirme qu'en prenant son service, à six heures du matin, il ne remarqua rien de particulier dans la cellule d'Almereyda, lequel, **étendu, complètement dévêtu, sur son lit, n'ayant même pas sa chemise, semblait beaucoup souffrir.**

Enfin, vers huit heures, comme l'état du malade paraissait s'aggraver, le gardien fit prévenir M. Pancrazzi, directeur de la prison. Bientôt arrivaient dans la cellule d'Almereyda : M. Pancrazzi, directeur de la prison; le médecin-major Hayem, puis un médecin du bourg de Fresnes, qu'on était allé prévenir en hâte, et diverses autres personnes.

Sous l'action des piqûres qui lui furent administrées, Almereyda reprit ses sens. Ses souffrances parurent s'atténuer, et il se mit à converser avec les personnes présentes, réclamant, entre autres, le raisin et les confitures qu'il savait lui avoir été apportés par certains de ses amis. Mais, circonstance étrange (les témoins qui se trouvaient là l'affirment au magistrat instructeur), pas un instant Almereyda ne fit allusion à une tentative de strangulation, tentative qui, pourtant (les médecins experts allaient le soir même l'établir, en relevant certaines caractéristiques indéniables), avait été particulièrement violente, et même presque consommée.

Mais tout d'un coup, les souffrances d'Almereyda redoublèrent; il ne tarda pas à entrer dans le coma, et enfin, rendit le dernier soupir.

Quelques heures plus tard, les trois médecins légistes désignés par le parquet allaient relever les traces évidentes de strangulation. Le lendemain, à la suite de l'enquête menée à la prison de Fresnes, on apportait au magistrat instructeur un lacet déposé auprès des chaussures d'Almereyda, lacet que les gardiens de service disaient avoir trouvé sur le plancher de la cellule.

CE QU'ON NE PEUT EXPLIQUER

On trouvait également déchirée en minces bandelettes, soigneusement nouées bout à bout, la chemise d'Almereyda. Mais on ne put obtenir de précisions sur le moment où le prisonnier, au cours de la nuit qui avait précédé sa mort et où, râlant, il était dans un grand état de faiblesse, il se dévêtit de cette chemise, la put lacérer en bandelettes et nouer celles-ci bout à bout. Cette faiblesse pourtant, était extrême.

A la question du magistrat instructeur à ce sujet le détenu Bertrand avait déclaré :

« Almereyda était presque immobile sur sa couche et ses forces paraissaient l'avoir presque complètement abandonné. Pourtant, il arrivait encore, pour calmer sa fièvre, à soulever la bouteille de limonade placée à proximité et à la porter à sa bouche. »

Almereyda jouait-il donc la comédie devant ce compagnon de geôle, puisque, entre deux potions, il allait trouver la force de se dévêtir de sa chemise, de la transformer en bandelettes qu'il nouerait à l'intention de son suicide; puis, ensuite avant jugé ces liens insuffisamment solides, de retirer les lacets de ses chaussures, de les fixer au barreau de sa couche, de se passer ce lien autour du cou et s'y pendre jusqu'à l'instant où une main, restée mystérieuse, allait venir le détacher et l'étendre de nouveau sur le lit ?

Et tout cela, on le conçoit, mérite, à bon droit, d'intriguer la justice. Ce mystère troublant, M. Drioux va tâcher de l'éclaircir au cours de nouveaux et prochains interrogatoires.

LA PLAINTE EN ASSASSINAT

Paris, 28 août.

M. Drioux, juge d'instruction, a entendu Mme Caïro-Almereyda, en présence de Me Paul Morel, son avocat. Elle a confirmé sa plainte en assassinat contre inconnu et demandé qu'on lui présentât les pièces à conviction : lacets, chemises et souliers du prisonnier. Il sera fait droit à la demande. Elle a annoncé à M. Drioux qu'elle lui remettrait d'ici quelques jours un mémoire, dans lequel seraient exposées toutes les raisons invoquées à l'appui de sa plainte.

L'avocat a été invité à prendre connaissance du dossier de l'affaire, ce qu'il a fait pendant deux heures. On dit qu'il se propose de demander une nouvelle expertise.

La gravité des circonstances qui ont accompagné la mort d'Almereyda ne lui paraîtrait pas atténuée par la communication qui lui a été faite, et il est résolu à intervenir avec la plus grande énergie et à ne pas se prêter à une procédure qui se proposerait de clore hâtivement l'information.

L'INHUMATION

Paris, 28 août.

Le corps d'Almereyda qui devait être incinéré au Père-Lachaise, sera simplement inhumé au cimetière de Fresnes, l'administration ayant fait observer à la famille et aux amis de feu le directeur du « Bonnet Rouge » que l'article 17 du décret du 26 avril 1889 s'oppose à l'incinération des personnes décédées de mort violente, afin de permettre, le cas échéant, à la justice, de rechercher les causes de leur mort.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui. Seuls, seront admis à y assister, les membres de la famille et quelques intimes. Aucune manifestation ne sera tolérée.

L'ENQUETE DU PARQUET MILITAIRE

Paris, 28 août.

Le dossier dont M. Bouchardon prend connaissance est plein de documents inattendus. C'est ainsi par exemple qu'il contient un certain nombre de rapports de police rédigés et signés par l'administrateur du « Bonnet Rouge » à son retour de certains de ses voyages en Suisse et relatant avec d'abondants détails la situation militaire et économique des Allemands.

Circonstance curieuse, M. Duval, dans ses rapports, désigne entre autre comme un de ses informateurs le financier Marx, de Mannheim, celui-là même de qui il tenait le chèque de 123.000 francs dont la saisie marqua le début de l'affaire actuelle.

Ces rapports avaient été demandés officieusement à M. Duval par un fonctionnaire de la préfecture de police dont les attributions n'ont rien de commun avec les services chargés de ce genre de renseignements. Ce fonctionnaire, qui a été déjà entendu par M. Drioux et a été invité par le magistrat instructeur à exposer les circonstances qui l'avaient amené à demander ces rapports à M. Duval, sera entendu de nouveau par le capitaine Bouchardon.

LE SYRIEN RABAT

Paris, 28 août.

On se rappelle que le Syrien Gabriel Rabbat, dont l'affaire est en ce moment confiée au juge Guichardon, était le « protégé » d'Almereyda. On n'a pas oublié dans quelles conditions Rabbat avait été expulsé. C'est Almereyda qui l'avait accompagné jusqu'en Suisse.

On dit que Rabbat avait payé, il y a deux ans, d'une importante commandite au « Bonnet Rouge » l'autorisation de rester en France, alors qu'un premier arrêté d'expulsion pour divers délits était signé contre lui.

LE MAJOR HAYEM

Paris, 28 août.

On lit dans « l'Œuvre » :

« Quant au médecin militaire qui s'était égaré dans cette prison civile, on saura peut-être un jour quelle recommandation lui avait valu ce poste de tout repos, en échange d'un autre plus exposé à Salonique. Il a fait preuve dans ses fonctions de médecin-légiste d'une telle insuffisance qu'on aimerait savoir s'il a jamais exercé. Le major Hayem serait-il par hasard le beau-frère d'un financier israélite en relation d'affaire avec ce Rabbat, aujourd'hui inculpé de négociation de titres volés par l'ennemi en pays envahis et qui, il y a deux ans, d'une importante commandite au « Bonnet Rouge » l'autorisation de rester en France, alors qu'un arrêté d'expulsion pour divers délits était signé contre lui. »

LE CAS DU BANQUIER ROSENBERG

Paris, 28 août.

Un des membres connu de l'association, le banquier Rosenberg, le lanceur à la veille de la guerre du fameux emprunt turc, personnage mêlé à toutes les combinaisons suspectes du bochisme politico-financier, s'était enfui prudemment en août 1914.

Ses biens et ses papiers furent mis sous séquestre, mais le séquestre nommé eut un agent de la sûreté qui s'empressa de déménager lui-même les documents compromettants de Rosenberg pour les remettre à ses compères. Sanction de cette félonie : un simple déplacement, pas même une démission comme pour son futur chef, le directeur de la sûreté générale.

Un Ministre bulgare à Zurich

Zurich, 24 août.

On signale l'arrivée à Zurich d'un membre du ministère bulgare.

M. Charles Bernard blessé devant Verdun

Paris, 28 août.

M. Charles Bernard a été frappé vendredi dernier, dans une tranchée de première ligne, devant Verdun, d'une blessure heureusement légère.

Parti en mission pour Reims, Soissons, le Chemin des Dames et Verdun, le député de Montmartre se trouvait, vendredi dernier, vers cinq heures après-midi, dans les environs de la côte 304. Passant outre aux conseils du général Guillaumat, il avait tenu à pousser jusqu'aux extrêmes avancées du front français; il aidait les brancardiers à relever un blessé, lorsqu'un obus de gros calibre, éclatant près du groupe, le couvrit d'éclats de fonte et de débris.

Une pierre atteignit M. Charles Bernard à la région frontale gauche; en même temps, il était suffoqué par les gaz de l'explosion.

Après avoir reçu les soins nécessaires, le blessé a regagné Paris. Il emportait comme trophée le culot du projectile ennemi.

Félicitations portugaises

Paris, 28 août.

Le ministre de la guerre du Portugal a adressé à M. Painlevé, ministre de la guerre, le télégramme suivant :

« J'ai l'honneur de féliciter Votre Excellence pour la brillante victoire des troupes françaises à Verdun. »

Le ministre de la guerre a répondu par le télégramme suivant :

« Au nom de l'armée française, très sensible à vos félicitations, je remercie Votre Excellence des sentiments qu'elle veut bien m'exprimer à l'occasion des récents succès de nos armes à Verdun. »

Le Saint-Siège et la Paix

UN VICE-PRESIDENT DU REICHSRATH DEMANDE LA PAIX IMMEDIATE

Bâle, 28 août.

Suivant la « Zeit », dans une réunion des socialistes tchèques qui vient d'être tenue à Brunn, M. Tusar, vice-président du Reichsrath, a déclaré qu'il était opposé à toute annexion et a réclamé la paix immédiate.

« Il faut, a-t-il dit, adhérer sans retard à la note du Pape. »

Courses à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 28 août.

PRIX SEMENDRIA. — Plus B (Garner); Suduisant (Stockes). Saint-Marc (Diez).

Non placés : Freedport.

Gagné d'une encolure; le troisième, quatre longueurs.

PRIX PERTH. — Dacier (Garner); San Dhomix (Hégron); Eglamour (Stockes).

Non placés : Cote, Stremadowra, Papelotte, Princesse, Sous-la-Feuillée, Fusée.

Gagné de quatre longueurs; troisième à une longueur.

HANDICAP NATIONAL. — Ainsis-oit-il (Adelvi); Walkover Decurie.

PRIX CHERI. — Charité (Stern); Pripet (Dodil).

Non placés : Clorinde, The Girl, Spot, Brovon, Mentara, Francia.

Gagné d'une tête, le troisième à deux longueurs.

PRIX KIZIL. — Simarra (Stern); Lillebonne (Garner); Xylophane (Floch).

Non placés : Reindeer, Crash, Perdigall, Thupcel.

Gagné de trois-quarts de longueurs; le troisième à une et demie.

Il y a un An

Le 30 août 1916

La Turquie déclare la guerre à la Roumanie.

Succès anglais à Martinpuich.

Les Italiens occupent Tepe-Lent, en Albanie.

A Salonique, un appel invite le peuple à prendre les armes et le 12e d'infanterie se prononce pour les Alliés.

Les Russes pénètrent en Transylvanie.

SOUS-VÊTEMENTS du Docteur RASUREL
BRUGNOT, pl. Nouv. Halle, PAU

Chronique locale et Régionale

Basses-Pyrénées

DANS LA POLICE

M. Fovier, commissaire de police à Oloron-Sainte-Marie, est nommé commissaire spécial de police sur les chemins de fer, à la résidence de Bordeaux.

M. Cabannes, commissaire spécial de police à la résidence de Saint-Jean-Pied-de-Port, est nommé commissaire spécial sur les chemins de fer, à la résidence de Modane (Savoie).

PAU

Vol à la tire. — Lundi, l'agent de police Ricaud, de service rue Serviez, surprit la veuve L. M..., de Nay, âgée de cinquante ans, au moment où elle fouillait dans la poche de la jupe d'une dame arrêtée devant le magasin de chaussures Racult (Castets).

Après enquête de M. Grimaldi, commissaire de police, la voleuse fut conduite au parquet. Après interrogatoire, elle a été écrouée à la maison d'arrêt.

Cette femme était en outre porteuse d'un sauf-conduit à fausse identité.

Vols domestiques. — A la suite d'une enquête faite par les soins de M. Grimaldi, commissaire de police, et l'inspecteur Corban de la sûreté au sujet de divers vols domestiques, trois jeunes bonnes, M. B..., vingt-cinq ans; P. M..., dix-huit ans, et F. C..., dix-neuf ans, ont été mises en état d'arrestation. Une perquisition a fait découvrir chez l'une d'elles une grande partie des objets volés. Leur valeur est assez importante.

Devant l'évidence des faits, les trois inculpées ont fait des aveux complets. Elles ont toutes trois, été écrouées à la maison d'arrêt.

Etat civil. — Décès : Pierre Carat, cultivateur, né à Asson, 59 ans.

Publications de mariage : Auguste-Paul Laban, employé de commerce, et Marie-Jeanne [illegible], à Lescar.

Pierre Touton, plâtrier, et Léocadie-Marie-Louise Soubéran, repasseuse.

Georges-Auguste Moulat, maréchal des logis au 14e régiment d'artillerie, et Marie-Anna-Paule Vignau, dactylographe.

Laborde-Cazaubon, employé de commerce à Pau, et Catherine-Joséphine-Marie-Henriette Fernandez, couturière.

Suicide. — Mardi matin la nommée Eugénie Harrambure, couturière, âgée de 28 ans, demeurant rue Bernadotte, 16, atteinte de neurasthénie, s'est jetée par la fenêtre de son logement situé au 1er étage.

Elle a été relevée grièvement blessée à la tête et transportée à l'hôpital civil. Son état est grave.

Mercuriale du lundi 27 août 1917. — Bœufs de boucherie, le kilo 1 55; de travail, la paire, 1750; vaches de boucherie, le kilo 1 20; de travail, la paire, 1 600; laitières, l'une, 800; veaux de boucherie, le kilo 1 70 à 1 95; de [illegible], l'un 2[illegible]; très jeunes, l'un 30; moutons gras, le kilo, 1 75; porcs gras, le kilo, 3 20 à 3 70; dépecé, parties maigres, 5 fr.; parties grasses 4 75; poules, la paire, 12 à 14; poulets 11 à 13; canards vivants, 12 à 15; œufs, la douzaine 2 60 à 2 75; beurre, le kilo 6 40 à 8 fr.; fromage 5 50 à 6 50; pommes de terre, l'hecto, 25; bois fendu, le stère 25 à 30; bois souche, le char, 20 à 25, bois fagots, l'un, 0 90 à 1 10.

BAYONNE

Remise de décorations. — Une prise d'armes a eu lieu à Bayonne lundi, à deux heures de l'après-midi.

Au cours de cette cérémonie, le capitaine de vaisseau, commandant d'armes, a remis diverses décorations aux officiers et militaires de la garnison qui avaient été convoqués à cet effet.

Citation. — M. Courrouy, ancien chef de musique au 49e de ligne, nommé chef de musique au 28e de ligne, vient d'être l'objet d'une brillante citation à l'ordre du jour.

BIARRITZ

Accident grave. — Dimanche soir, près du Pont-de-Fer, une jeune femme, Mlle Fernier, a été renversée par le tramway et traînée sur un parcours de plusieurs mètres.

La malheureuse, qui a la colonne vertébrale fracturée, a été transportée à l'hôpital dans un état très grave.

La police a ouvert une enquête.

Spectacles. — Le 31 août, à la Croix de Lorraine : « La Boîte à Fursy. »

OLORON

M. CLAVERIE A OLORON. — C'est après-demain **vendredi 31 août** que **M. Claverie**, l'éminent Spécialiste herniaire de Paris, sera de passage à **Oloron**. **M. Claverie** recevra de **9 h. à 2 h.**, à **l'hôtel Loustalot** les personnes atteintes de **Hernies, Efforts, Descentes**, etc., et fera l'application de ses nouveaux appareils brevetés en prodiguant à tous les conseils de sa haute expérience professionnelle.

SAINT-MARTIN D'ARBERONE

Nécrologie. — On nous écrit : « Notre paroisse vient de faire de touchantes funérailles à son curé, M. l'abbé Lahirigoyen, décédé à 58 ans à peine des suites d'une bien douloureuse maladie que les soins éclairés de la science et l'affection des siens n'a pu conjurer. Cette cérémonie a été un véritable témoignage de reconnaissance de toute une population vis-à-vis de celui qui, pendant près d'un quart de siècle s'était dépensé pour elle avec le plus absolu dévouement.

C'est en effet dans le courant de l'année 1894, après un long et fructueux vicariat à Hasparren et Saint-Pierre d'Yrube, que l'autorité diocésaine lui confia la direction de notre paroisse, et ces quinze derniers mois, par suite du décès de son premier voisin à Saint-Esteben, il assuma encore cette nouvelle charge avec le même zèle apostolique.

Plus de quinze prêtres, accourus de tous les points de la région, sont venus, mercredi dernier, rendre les derniers devoirs à leur regretté confrère, et, au moment de l'absoute, son vieil ami, le distingué et érudit abbé Garat, curé de Méharin, a su en termes délicats, retracer la physionomie du pasteur si prématurément disparu.

L'inhumation a eu lieu le même jour, dans l'après-midi, dans un caveau de famille.

Puisse notre paroisse conserver pieusement les enseignements de M. l'abbé Lahirigoyen.

MENDIONDE

Postes. — Dans sa dernière session, le Conseil d'arrondissement de Bayonne a demandé que désormais notre bureau de poste soit rattaché directement à Hasparren et non à Louhossoa.

Il est à souhaiter que cette motion ne reste pas sans résultat et que notre commune soit aussi dotée d'un bureau téléphonique qui desservirait Macaye et Helette. Nous comptons à ce sujet sur les actives démarches de notre maire, M. Armand d'Urtubie, baron de Garro, dont l'administration aussi dévouée qu'éclairée, date de l'année 1866, sans interruption.

CAMBO-LES-BAINS

Un vaillant. — M. l'abbé Joseph Chorhy, notre vicaire, sur le front depuis le début des hostilités, vient d'obtenir, comme brigadier, une citation des plus flatteuses pour sa conduite héroïque dans les derniers combats.

Nous lui adressons nos meilleurs compliments.

Hautes-Pyrénées

TARBES

Salaires de l'arsenal. — Le ministre de l'armement et des fabrications de guerre fait connaître au directeur de notre arsenal que les employés de bureau expéditionnaires, dessinateurs, calqueurs, surveillant et concierge (titulaires ou auxiliaires), sont augmentés de 45 francs par mois; de ce fait, l'indemnité de cherté de vie ne sera plus due.

LOURDES

Nos compatriotes au front. — Le 7 septembre 1916, à dix-huit heures, le sous-officier Charles Bordes, pilote aviateur, qui avait déjà descendu quatre avions, partit en reconnaissance. Depuis, on ne reçut plus de nouvelles; avait-il été fait prisonnier ? Etait-il mort ? Personne n'en savait rien.

Par une lettre de la Croix Rouge internationale, la famille Bordes apprenait que le brave garçon, dont toute la ville admirait le courage, était mort glorieusement.

Nous adressons nos condoléances à la famille.

Avis. — En présence du nombre croissant des lettres anonymes qui lui parviennent journellement, M. le commissaire de police informe le public qu'il ne tiendra compte que des lettres signées et dont l'authenticité sera indiscutable.

Etat civil. — Naissances : Colongue Laurence; Lacrampe Marie.

BAREGES

Inspection militaire. — M. le docteur Sellier, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, inspecteur des stations climatiques et thermales, vient de visiter l'hôpital militaire. A lui, s'était joint, à titre privé, M. le docteur Pédebidou, sénateur; M. le médecin en chef docteur Sénesse, M. le médecin-major Pascal, le docteur R. Molinery, conseiller technique, ont présenté les malades, en détail, à M. le professeur Sellier. De remarquables résultats ont été constatés.

Notabilités. — Parmi les nouveaux arrivés dans la station pour séjour ou en touristes, Mme la générale et M. le général Léon Durand, M. le sénateur Pédebidou, M. le docteur Cazauvieilh, député de la Gironde, M. Thevenot, entrepreneur de travaux publics, dont on sait les vastes projets pour nos Pyrénées françaises.

Concert. — M. Emile Doneau a offert aux soldats de l'hôpital militaire une audition de chansons françaises, qui a eu le plus vif succès. Sa campagne de ravitaillement moral est à encourager.

ARAGNOUET

Arrestation. — Vendredi dernier, dans la matinée, deux Espagnols, qui tentaient de pénétrer en France sans exhiber leurs papiers, ont été, après une vive résistance, arrêtés, grâce à la vigilance des postes de douaniers et avec le concours de la gendarmerie dans ces parages pour une surveillance qui s'impose.

L'un des deux, se voyant dans l'impossibilité de résister plus longtemps et qu'il se trouva en présence du commissaire spécial, qui assistait à son arrestation, se jeta dans la Neste où il se noya.

LABASSERE

Citation. — Le soldat Jean-Emile Place, appartenant au [illegible]e d'infanterie, a mérité la citation suivante :

« Au front depuis le début. Pendant l'attaque du 3 juin 1917 a établi la liaison entre les sections de première ligne avec un mépris absolu du danger. » Nos félicitations.

— [illegible], Jules, classe 1914, chef d'escouade au [illegible]e régiment d'infanterie : « Le 8 mai 1917, a été blessé au début de l'attaque et a bravement conservé le commandement de ses hommes jusqu'à la fin de l'attaque. » Nos félicitations.

Lot-et-Garonne

SERVICE TELEPHONIQUE

Les abonnés au téléphone de Lot-et-Garonne peuvent être autorisés par le directeur départemental à échanger, à partir de leur poste, des communications interurbaines avec les abonnés, également autorisés, des départements limitrophes.

A dater du [illegible] août, les communications de ce genre ne seront données avec les abonnés des arrondissements de Lombez et Mirande (Gers) et de Dax (Landes) qu'aux abonnés de Lot-et-Garonne spécialement autorisés par le directeur départemental, après avis favorable du général commandant la région militaire.

Cet avis sera demandé par le directeur des P. T. T. d'Agen, à qui les intéressés sont priés de s'adresser d'urgence pour les démarches à faire.

MARMANDE

Nécrologie. — Mardi 28 août a eu lieu la sépulture de M. Léonce Perrot, restaurateur, conseiller municipal de la commune de Marmande.

Le défunt n'était âgé que de cinquante ans; il est mort subitement lundi matin 27 août.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

En sursis. — Les hommes de la commune de Marmande mis en sursis comme agriculteurs et appartenant aux classes 1888, 1889, 1890 et 1891 du service armé et aux classes 1895 et plus anciennes du service auxiliaire, sont affichés à la mairie.

SAINT-COLOMB DE LAUZUN

Pèlerinage à Notre-Dame de Pitié (Samedi 8 septembre). — Ce pèlerinage attire chaque année une multitude de pèlerins qui viennent de tous les environs honorer la statue miraculeuse de la Mère de Dieu. Il y a trois ans, leurs prières aidèrent nos vaillantes armées à remporter la victoire de la Marne qui a sauvé notre patrie. Depuis lors ils sont venus plus nombreux que jamais. Nous espérons que leur nombre sera, cette année, supérieur encore aux années précédentes, pour obtenir de Marie, Reine de la France, et Mère de la paix, la victoire finale et complète.

BORDEAUX

LA TEMPÉRATURE

du 28 août

Observations faites par M. Chavannaz, ingénieur opticien.

Thermomètre. — Minima de nuit, 14; huit heures matin, 16; dix heures matin, 16; midi, 17; cinq heures du soir, 15.

Baromètre. — Huit heures matin, 754; midi et 5 heures du soir, 754.

Ciel pluvieux; vents ouest.

Citation

Est cité à l'ordre de la ...e brigade d'infanterie, le sapeur Labat Ferdinand, du détachement télégraphique de la ...e division d'infanterie :

« A montré beaucoup de courage et d'énergie en réparant les lignes sous un violent bombardement. »

Dans la police

M. Favre, commissaire spécial de police à la résidence de Saint-Médard-en-Jalles, est nommé sur les chemins de fer de l'Etat, à la résidence du Mans.

M. Fovier, commandant de police à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), est nommé commandant spécial de police sur les chemins de fer de Paris-Orléans, du Midi et de l'Etat, à la résidence de Bordeaux.

EPILEPSIE GUERISON CERTAINE Notice Dr BOURDAUX, 6, rue Caussade, Montauban (T.-&-G.)

Conseil de guerre de la 18e Région

Présidence de M. le colonel Bonnefoy

Séance du 28 août 1917

Vol militaire. — Le soldat Jean Talagrand, de la 4e section des chemins de fer de campagne, a dérobé en gare de Saintes, deux balais et divers autres objets. Le Conseil le condamne à deux ans de prison. Défenseur, Me Bonnafous.

Outrages à supérieur. — Jean Baudé, soldat au 269e de ligne, s'installa dans un compartiment de chemin de fer de 1re classe et insulta un officier qui voulait le faire descendre. Cela lui vaut cinq ans de travaux publics. Plaidait, Me Renault.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal correctionnel

Présidence de M. Granger de Bois el

Audience du 28 août 1917

Le tribunal condamne :

Pierre Lafosse, 54 ans, sans domicile fixe, à six mois de prison pour vol de deux poules.

Philippe Pinelli, 25 ans, garçon de café, à trois mois de la même peine, pour violences à particulier et rébellion à agent.

Pierre Goujon, 49 ans, gardien de marchandises, 83, rue des Ayres, à trois mois et un jour d'emprisonnement, et Alexis Guillaume, 42 ans, même profession que le précédent, à six mois de prison. Ils avaient dérobé de concert du saucisson, du vin, des conserves.

Charles Beigheder, 51 ans, mécanicien, sans domicile fixe, à trois mois et un jour d'emprisonnement pour grivèlerie.

AU PALAIS

ASSISES DE LA DORDOGNE

Par ordonnance de M. le premier président, M. le conseiller Mayssent, est désigné pour présider la prochaine session des assises de la Dordogne, qui s'ouvriront à Périgueux, le 12 novembre prochain. Il aura comme assesseurs, MM. de Lajoinie et Luguet-Desgranges, juges au siège.

Compagnie des Chargeurs Réunis

AVIS

La Compagnie des Chargeurs Réunis détient :

C C et C 1-382. — 383 caisses de beurre frais en provenance de Montévidéo et invite le destinataire à se présenter d'urgence aux bureaux de la Compagnie, 1, allées de Chartres, faute de quoi la marchandise sera transportée dans un dock frigorifique à ses frais, risques et périls.

Etat-Civil de Bordeaux

DECES du 28 août

Pierre Cayre, 59 ans, rue des Gants, 36.

Veuve Lavalard, 86 ans, rue d'Alzon, 47.

Veuve Labatut, 60 ans, rue de la Chartreuse, 26.

Marcel Destenave, 8 mois, rue de Kater, 43.

Baptiste Dalmaxe, 67 ans, rue Terre-Nègre, 95.

Fernande Raison, 3 ans, rue du Hautoir, 133.

Pierre Saubusse, 51 ans, rue Nauville, 9.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme veuve Auguste Béjottes, M. L. Béjottes, docteur en pharmacie (au front); Mme L. Béjottes et leur fille, M. et Mme Armand Faur et leur fils, M. et Mme Alphonse Combecave, le docteur Jean Manine, Mme Jean Manine et leur fille, Mlle Henriette Combecave, M. et Mme A. Combecave et leur fille, les familles Biquet, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Auguste BEJOTTES,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites le **vendredi 31 août** dans l'église Notre-Dame, seront offertes pour le repos de son âme. La famille assistera à celle de dix heures.

(Pomp. funèb. génér., 121, c. d'Als.-Lor., Bx.)

BOURSE DE BORDEAUX

du 29 août 1917

5 % comptant, nominatif, 87 60; — dito au porteur, 87 60.

Obligations de la Ville de Paris 1865, comptant, 572.

Obligations de la Ville de Paris 1876, comptant, 492.

Obligations de la Ville de Paris 1894-96, comptant, 265.

Obligations de la Ville de Paris 1904-Métropolitain, comptant, 325 50.

Banque de Paris et des Pays-Bas, comptant, 1,035.

Crédit foncier de France, comptant, 636.

Obligations foncières 1883, comptant, 325.

Obligations communales 1891, comptant, 306.

Obligations communales 1912, comptant, 196 50.

Est, actions de 500 francs, comptant, 800.

Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 francs comptant, 985.

Midi, actions de 500 francs, comptant, 950.

Midi, obligations 4 %, comptant, 391, 392.

Nord, actions de 500 francs, comptant, 1,330.

Orléans, actions de 500 francs, comptant, 1,128.

Ouest, actions de 500 francs, comptant, 715.

Messageries, priorité, comptant, 310.

Panama, obligations et bons à lots, comptant, 110.

Compagnie française des Métaux, comptant, 1,145.

Voitures de Paris, comptant, 337.

Chine 4 %, or 1895, comptant, 89 50.

Egypte, dette unifiée, comptant, 96 90.

Russie 1889 4 %, comptant, 55 75.

Dette ottomane unifiée, comptant, 61 35.

Nord de l'Espagne, comptant, 432 50.

Saragosse, comptant, 432.

Banque française Rio de la Plata, comptant, 245.

Banque de Bordeaux, comptant, 480.

Bordelaise des Produits chimiques 5 %, 4e émission, comptant, 490.

BOURSE DE PARIS

du 28 août 1917.

3 %, 62 25; 3 % amortissable, 70 10; 5 %, 87 85; — Ville de Paris 1871, 380; 1875, 498; 1876, 492; 1892, 263 50; 1894, 265; 1904, 325 75; 1910, 281 50; — Banque de Paris, 1,035; Crédit Foncier, 636; — Foncières 1879, 480; 1883, 325; 1885, 343; 1895, 343; 1903, 386 75; 1909, 205; — Communales 1879, 442; 1891, 306; 1892, 334 50; 1906, 378; Crédit Lyonnais, 1,160; — Est, 800; — Lyon, 985; fusion, 327 50; nouvelles, 330; — Midi, 950; Nord, 1,330; Penarroya, 2,519; Orléans, 1,128; Ouest, 715; Nord-Sud, 130; Suez, 4,785; Pathé, 189; Thomson, 740; Espagne, Extérieure, 105 70; Japon 1913, 531; — Russe 1889, 56 50; Consolidé, 60 60; 1901, 59 20; 1896, 47 10; 1906, 74 25; 1909, 64; 1914, 70 50; — Turc unifié, 61 35; Andalous, 418; Lombardes, nouvelles, 146 50; — Nord de l'Espagne, 432 50; première, 415; deuxième, 370; troisième, 360; — Barcelone, 416 50. Asturies, deuxième, 361; troisième, 367; — Saragosse, 432; première, 340; — Briansk, ordinaire, 356; privilégiés, 335; — Rio Tinto, 1,780; Naphte, 350; Provodnik, 300 50; Châtillon Commentry, 2,910; Commentry Fourchambault, 1,872; Constructions mécaniques, 243; Air liquide, 440; Bergougnan, 1,340; — Dynamite, 130, privilégiée, 130; — Usine du Rhône, ordinaire, 5 560.

Société Chardonnet, 126, Union photographique, 190.

En banque. — Bakou, 1,475; Balia, 345; Caoutchouc, 278; Cape Copper, 124; Chartered, 20; De Beers, ordinaire, 363; East Rand, 1,475; Goldfields, 46; Léna, 45; Malacca, ordinaire, 143; Maltzoff, 450; Platine, 490; Rand Mines, 88 75; Shansi, 25 50; Spassky, 46 25; Tanganyka, 99 25; Tarsis, 143; Toula, 945; Tharsis, 20 25; Utah Copper, 652; Village Main, 21 50; Hotchkis, 860. Gnome, 4.020.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 13 à 27 19; Danemark, 1 73 1/2 à 1 77 1/2; Espagne, 6 41 à 6 47; Hollande, 2 40 1/2 à 2 44 1/2; Italie, 76 à 78; Canada, incoté; New-York, 5 67 1/2 à 5 72 1/2; Norvège, 175 1/2 à 179 1/2; Portugal, incoté; Petrograd, 1 15 1/2 à 1 21 1/2; Suède, 191 1/2 à 95 1/2; Suisse, 124 à 126.

Informations commerciales

Les Gemmes

BOOS. — La gemme communale (4e amasse) est vendue à MM. Tournaire et Naureils, au prix de 222 20 la grande barrique.

CARCEN-PONSON. — MM. Tournaire et Naureils sont adjudicataires de la quatrième amasse de la résine de la commune pour le prix de 215 fr. 20 les 340 litres.

Prix de la même amasse en 1916 : 150 fr.

LESPERON. — Mme Mesplède a payé les gemmes communales de la quatrième amasse au prix de 214 fr. 15.

Prix de la même amasse en 1916 : 151 fr. 75.

RIVIERE, SAAS et GOURBY. — M. Moresnan est adjudicataire des gemmes communales (4e amasse) au prix de 221 fr. 80 la barrique de 340 litres.

SAINT-YAGUEN. — M. J. Poudenx (Meilhan) a payé la quatrième amasse des gemmes de la commune 219 fr. 98.

Prix de la même amasse en 1916 : 152 fr. 08.

VILLENAVE. — La quatrième amasse de la gemme communale est vendue 218 fr. 60 la barrique de 340 litres.

Prix de la même amasse en 1916 : 150 fr. 95.

LES ŒUFS

Œufs du Midi et similaires, le mille, 220 à 222; Nord et similaires, 220 à 222.

Situation inchangée.

Marchés de Londres

PRODUITS RESINEUX

Londres, 27 août.

TEREBENTHINE. — Disponible, 56 3/8; septembre-décembre, 57 38; janvier-avril, 59.

TENDANCE INACTIVE.

RESINE. — Disponible, 32.

METAUX

Londres, 28 août.

CUIVRE. — Disponible, 120; à terme, 119 10.

PLOMB. — Disponible, 30 10; à trois mois, 29 10.

ETAIN. — Disponible, 240; à trois mois, 238 10.

Marché aux bestiaux de La Villette

du 28 août

Amenés, 124; vendus, 101; 1re qualité, 455; 2e, 410; 3e, 360; prix extrêmes, 310 à 460.

Marchés de Paris

SUCRES. — Incotés.

HUILE DE LIN. — 320 et 321.

IMPRIMERIE SPECIALE
Le gérant : E. MONGRAND.

IMPUISSANCE GUERISON RADICALE, action certaine, par les Cachets des SULTANES. Prix, 6 francs la boîte franco discret. DIANOUX, pharmacien, 30, Grand chemin d'Aix, Marseille.

JEUNE HOMME 19 ans, amputé main gauche cherche petit emploi de bureau pour courses et écritures. S'adresser « Guide du Réformé », 58, quai des Chartrons, Bordx.

INSTITUTION LIBRE LAIQUE
à St-Médard de Guizières, près Libourne (Gironde), fondée depuis 30 ans, éducation chrétienne et libérale, bonne nourriture de famille, préparation à divers examens et à diverses carrières. Nombreux succès déjà annuellement obtenus. Brevet de capacité, concours des postes et télégraphes, contributions indirectes, géomètres, etc. Agriculture, commerce, industrie. Pension prix modéré. Nombreux pensionnaires de Bordeaux. Vaste établissement. Directeur-fondateur : H. VENTELOU, ancien membre de l'Université. Rentrée des classes le 5 octobre.

AIDE CLICHEUR ou manœuvre demandé pour travail de nuit. S'adresser au journal.

BRIQUETEURS-Fumistes sont dem. p. répar. cheminées d'usine. Entrepr. Pérocheau, r. Michel-Columb, Nantes.

CHATEAU à vendre (Lot-et-Garon.). Parc et domaine fertile. Vue. A enlever, 60,000 fr. Perrotte, 30, rue République, Lyon.

CAISSIER-COMPTABLE employé d'administration, donne leçons de comptabilité commerciale et administrative en partie double. S'adresser bureau du journal.

HUILE D'OLIVES EXTRA Joseph Ariche, 24, rue Bab-Carthagène, à Tunis. Bidons de 10 kilos franco domicile contre rembours. de 37 fr. 50.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces » en vente dans tous les kiosques. (Bureaux, 37, r. Esprit-des-Lois.)

606
Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
Bordeaux : 23, cs Intendance.
Lyon : 17 rue de la République.
GUERISON de la SYPHILIS sous le contrôle des Laborat. Renseig. grat. et corresp. discr.

Al amateur désireux acheter Pyrénées ou dépts voisins
Propriété d'agrément
av. ferme 25 à 50 hect. Prix 40 à 80,000 fr. M. Perrotte, 30, rue République, Lyon.

MM. CHANVRIL Frères recevront le 1er septembre, un nouveau convoi de chevaux de tous genres. Rue Lecocq, 37, Bordeaux.

On demande ajusteur mécanicien et chaudronnier, aux Dames de France. S'adresser : chef du personnel.